

BAL Bulletin des Amopaliens Landais

Mars 2013

Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

Sommaire

Trimestriel 12^e année
ISSN : 1969-0088

N° 46

Le mot du président	1
Assemblée générale 2013	2
Conférence : construire en bois	8
Visite pôle technologique	12
Mon pays	14
Histoire d'un clignotant	16
Détente	18
Classe unique	18
Agenda de la section	22
Informatique	22
Concours AMOPA	23
Poésie	24

AMOPA : Bureau national

Président : M. Michel BERTHET

Vice-présidents :
M. Gérard COLPIN
Mme Anne MATHIEU
M. Roger SAVAJOLES

Secrétaire général : M. Henri RENÉ
Secrétaires généraux adjoints :
M. Pierre LOUPIAS et M. Pierre PICHÉREAU

Trésorier général : M. Jean - Pierre BIOT

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure 75015 Paris
Tél. : 01 45 54 50 82 Fax : 01 45 54 58 20
Mél. : amopa@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

AMOPA : section landaise

Président : M. Bernard BROQUA
19 Rue Chantemerle 40800 Aire sur l'Adour
Tél. : 05 58 71 87 12
Mél. : Bernard.Broqua@orange.fr

Secrétaire : M. Jean-Marie LAURONCE
194 route de Montfort
40100 Dax
Tél. : 05 58 74 64 71
Mél. : jean-marie.lauronce@orange.fr

Trésorière : Mme Marie-Claude DUPOUY
299 rue du Pégly Apt 17 40000 Mont de Marsan
Tél. : 05 58 75 24 19
Mél. : dupouy.marieclaude@neuf.fr

Site AMOPA Landes
<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>
Mél. : amopa-landes@orange.fr

Le mot du président

Quelle misère, quelle tristesse ! L'Homme est parfois bien décevant !

Menaces du côté de la Corée, le Mali, Fukushima... Et puis cette lamentable histoire de gros sous qui s'ajoute à d'autres !

Notre vision du monde politique était déjà bien mise à mal par diverses affaires, mais là nous atteignons des sommets. Comment, des hommes, des femmes, élus ou chargés de mission au plus haut niveau de l'État, représentants du peuple, peuvent-ils être aussi vils ? Comment toutes ces personnes, de droite, de gauche, du centre... peuvent-elles accumuler autant de richesses ?

Quelle confiance pouvons-nous désormais avoir dans les uns ou les autres ? Tous arrivistes, menteurs, voleurs, tricheurs, profiteurs, abuseurs, exploités... J'en passe et des meilleures. Honte à vous ! Honte à vous et épargnez-nous votre cinéma qui n'a d'autre but que celui de sauver vos meubles !

J'ose espérer que tout le fruit n'est pas pourri et qu'il est encore sur cette terre, dans notre belle France des hommes de bonne volonté, intègres ! En général ils ne font pas fortune !

Fort heureusement il y a d'autres valeurs que celle de l'argent, d'autres sujets plus réconfortants !

Je pense par exemple à l'amitié, la vraie, l'amour, sincère, à tous ces sentiments qui unissent les êtres humains entre eux et à la nature...

Des sentiments profonds, vrais, mais pas toujours faciles à vivre... parfois les distances sont là, ne favorisant guère les contacts malgré tous nos moyens modernes de communication... la famille, pas toujours compréhensive, la société ou les religions, avec leurs règles... bref les diverses contraintes de la vie qui, on ne le sait pas toujours, conduisent à des drames personnels, des vies ratées...

La nature humaine est parfois bien vile, bien lâche, mais aussi si belle, si pleine de profondeur, de partage...

J'ai toujours en tête notre devise "servir et partager"... On m'a reproché de trop la mettre en avant... Peu importe... "Servir et partager" oui mais attention, n'interprétons pas... Il ne s'agit pas de se servir de l'autre et de partager ce qu'il a ! Non il s'agit de servir les autres : les adhérents, les jeunes, mais aussi tous les autres et le service n'est pas un asservissement ! Partager, oui, partager tout ce que l'on a ! Je ne vous demande pas de partager votre compte en banque ! Mais de partager vos connaissances, votre savoir, votre amour du genre humain, vos bons moments, bref de partager tout ce qui fait le sel de la vie ! N'hésitez pas à donner amour et amitié, qui partagés sont les seules choses qui se multiplient !

Je vous souhaite beaucoup de plaisirs, simples, sans tricheries, avec le respect de l'autre, dans vos relations amicales et amoureuses...

Avec toute mon amitié,

Bernard BROQUA

Assemblée Générale



C'est au lycée Haroun TAZIEFF à Saint-Paul-lès-Dax que s'est tenue notre assemblée générale de section le 20 février 2013. Un lycée général, technologique et professionnel à l'architecture très moderne.

Nous entrons dans un vaste hall puis dans la salle de réunion qui se remplit peu à peu.

Une salle bien préparée par les personnels de service de l'établissement.

Une longue table joliment décorée propose viennoiseries, boissons chaudes et froides pour le plus grand plaisir des arrivants.



Le président Bernard BROQUA accueille les participants et chacun prend sa place, confortablement installé : des tables ont été placées, formant un grand carré, ce qui permet de travailler en toute convivialité.

Monsieur Éric LAFFARGUE, proviseur-adjoint, excuse monsieur Pierre BOLLÉ, retenu par ses obligations professionnelles, nous accueille avec chaleur et nous présente l'établissement que nous aurons l'occasion de visiter l'après-midi.



Le président remercie l'équipe de direction du lycée et tous ceux qui ont œuvré pour nous réserver un excellent accueil puis excuse les officiels et les adhérents qui n'ont pu être des nôtres.

C'est ensuite une minute de silence en mémoire des membres de la section disparus au cours de l'année passée :

- Charlotte HARITSHELLAR,
- Paulette FRISOU,
- André BÉDRÈDE,
- Gérard CASTAGNET,
- Albert LATAILLADE.

Rapport moral.

Présenté par le président
(CR de l'AG et de la réunion du Bureau)

Lors de l'AG et de la réunion du bureau la précédant, j'ai fait le point en ce qui concerne les relations des sections avec le National.

Depuis, lors de l'assemblée générale de la Gironde, j'ai rencontré notre président national Michel BERTHET, avec qui j'ai pu échanger, dans un cadre amical et avec le profond souci de l'AMOPA, des adhérents, des jeunes.

Je lui ai accordé dès son élection, toute ma confiance. Elle est toujours présente. Tous ceux qui ont participé au cinquantenaire sur la B.A.118 ont pu apprécier à juste titre sa convivialité et sa volonté de servir au mieux l'AMOPA.

Malgré tout, je dois reconnaître que tout ne va pas bien, ce qui est normal, nous ne sommes pas au paradis ! Je constate, sans animosité, sans esprit de querelle, qu'entre les idées, souvent bonnes, que je partage dans l'ensemble, sans restriction, et leur mise en place il y a un écart qui irrite beaucoup de collègues.

Nos humeurs ne concernent pas le fond mais bien plus la forme.

Je crois aussi, pour que chacun puisse comprendre l'autre, qu'il faut avoir non pas le courage mais l'honnêteté de dire les choses. C'est dans le partage, l'échange d'idées, le dialogue, que notre AMOPA grandira.



1) Relations avec le national :

- a) **Charte graphique** : une bonne chose pour l'image de marque de notre association mais je m'interroge sur plusieurs points :

- l'utilisation partielle, parfois nulle, de la charte par le national et les membres du CA : l'exemple doit venir d'en haut !

- la mise à disposition de fichiers quasiment inexploitable par la majorité des amopaliens... (Mais vous savez tous que je suis totalement innocent en matière d'informatique et de publication assistée par ordinateur...).

- l'utilisation d'une police de caractères non standard... qu'il faut télécharger sur le WEB ; tous les amopaliens en sont-ils capables ?

- la fourniture payante pour les sections de tout le nécessaire courrier : il me semble qu'une bonne solution serait la mise à disposition de toutes les sections d'un fichier modèle sous Word en .dot personnalisable par les sections.

- l'appel systématique à la même entreprise pour l'édition de la revue nationale, le reportage photographique du Congrès national, la charte graphique... L'AMOPA nationale fait-elle appel à d'autres entreprises ?

- b) **Disparition du livre** offert par le national aux lauréats nationaux des concours : je rappelle qu'il s'agit d'un concours national que les sections diffusent localement. La section fait de gros efforts financiers pour récompenser tous les lauréats et le national devrait assumer ses responsabilités envers les lauréats nationaux. (Monsieur Michel BERTHET m'a demandé de prendre

contact avec le secrétariat national : quelques livres sont disponibles).

- c) **Multiplication des concours** : oui aux concours de défense et illustration de la langue française, nous sommes bien dans la mission AMOPA. Depuis quelques années un nouveau concours est apparu : celui de l'Europe... fort bien. Outre le prix de musique réservé à une élite, nous avons désormais aussi un prix de géographie. Je rappelle que les établissements scolaires reçoivent en moyenne deux propositions de concours par jour... À force de les multiplier, de se disperser, nous finirons par ne plus avoir de candidats. Votre président souhaite un recentrage des actions de l'AMOPA en faveur de la jeunesse : défense et illustration de la langue française, bourses, concours AFDET-AMOPA.



- d) **Livret A** : une association ne peut détenir qu'un livret A, c'est le règlement. Notre section a fait le nécessaire pour être en règle sachant que l'AMOPA nationale a un livret de ce type. Beaucoup de sections n'ont pas apprécié... Beaucoup ont mal pris la chose... Un manque de communication sans nul doute... Si je comprends, je n'approuve pas...



- e) **Avoirs bancaires** des sections : le national s'interroge sur nos avoirs... Il s'agit quand même de l'argent des adhérents locaux... Il n'est pas du rôle d'une association de thésauriser, mais il ne



faut pas oublier que notre capital, (placé seulement depuis quelques années), rapporte des intérêts qui nous permettent de financer les concours...

- **f) Enquête** sur les bulletins de sections : on ne sait pourquoi... J'ai répondu. Bilan ? Aucun. Dommage quand même d'occuper le temps des uns et des autres, bénévoles, a priori pour rien !



- **g) Mise en place d'un livre blanc** : un gros travail a été demandé aux présidents des sections. L'idée est bonne, mais je m'inquiète de la rédaction de certaines questions ! Nous devons par exemple, pour nos sorties, prendre des guides cultivés et qualifiés... Dans les Landes pays pauvre ne comportant que des arriérés nous prenons pour nous guider l'idiote du village... moins cher ! Un peu d'humour ne fait pas de mal. Mais encore une fois entre l'idée... bonne, et la forme... !

- **h) Décision** prise à l'encontre de madame TREFFEL : le Conseil d'administration lui a supprimé son honorariat... Il est vrai que l'attitude, les propos, les écrits de madame TREFFEL ne sont pas des plus convenables et sont inacceptables. Malgré tout la décision du CA est importante, grave, rarissime et n'honore pas l'AMOPA. Je pense qu'elle a été prise, douloureusement, après mûre réflexion. Peut-on réellement dire que tout a été fait, tout tenté pour ramener madame TREFFEL à un juste raisonnement ?

- **i) Don du livre** : une très belle action AMOPA. Dommage quand même que les présidents des sections aient reçu à ce sujet un courrier d'un membre du CA sur du papier à lettre de sa section ! CA ou section ? Il faut choisir... Un papier à lettre qui ne respecte pas la charte graphique... Le national devrait montrer l'exemple ! Des fautes d'orthographe... L'indication d'un siège social de section : il n'y a qu'un siège social, national ! Je n'ai pas répondu !

- **j) Retour de la quote-part** : il s'agit de l'argent des adhérents... Nous recevons sur l'année en cours moins de la moitié de ce qui doit normalement revenir à la section, le reste, au mois de mai de l'année suivante... En gros moins d'un quart en avril,

moins d'un quart en décembre, plus de la moitié de notre dû au mois de mai de l'année suivante... Cette répartition n'est pas normale. À noter le point positif : l'augmentation du pourcentage de la quote-part pour notre section.

- **k) Frais engagés par la section pour le National** : ils ne seront désormais remboursés qu'une fois par an... Les sections font crédit à l'AMOPA nationale : totalement anormal. Pire : les remboursements pour la participation des représentants des sections au congrès sont réduits sensiblement, ce qui peut s'admettre mais on demande beaucoup aux bénévoles de notre association... Trop...

- **l) Certificat prévu par le code des impôts** : j'ai demandé qu'il soit établi par le national pour les bénévoles qui engagent des frais au bénéfice des sections mais qui ne demandent aucun remboursement. Ils font en fait don de ce qui leur est dû à l'AMOPA (ils ont donc droit à un crédit d'impôt). (Je tiens à faire remarquer que de tout temps, malgré les grandes distances à parcourir dans notre département, aucun membre du bureau n'a demandé un quelconque remboursement de ses frais). On m'a répondu que cela ferait trop de travail au secrétariat national !

- **m) Bilan** : je constate des démissions de présidents de sections, de trésoriers... Il est quand même dommage que les décisions de l'AMOPA nationale, nombreuses, souvent justifiées, soient toujours contraignantes pour les sections, soient si mal présentées et conduisent donc à des réactions épidermiques de la part de bénévoles qui donnent tout à notre association ! L'AMOPA n'est pas une administration ! C'est une association ! J'entends beaucoup parler de démocratie... Mais où est passé l'échange questions-réponses du samedi après-midi lors du congrès ? Les délégués des sections ne peuvent plus s'exprimer !

- **n) Diminution du nombre des adhérents** : l'AMOPA ne parvient pas à faire remonter les effectifs de manière vraiment sensible. Où sont passés les bons articles de fond de notre revue qui en faisaient sa richesse ?... Le nombre d'abonnements diminue... Beaucoup parmi vous me signalent leur déception.

En ce qui concerne la représentation des régions au CA : un élu n'est pas un représentant de sa région. Certes, mais il semblerait logique que chaque région soit présente au CA. Les problèmes des Aquitains, des Landais, ne sont pas les mêmes que ceux des Alsaciens, des Bretons ou des Parisiens. Anormal qu'une région ait bientôt trois représentants au CA... dont deux de la même section ! L'Aquitaine aucun... !

o) Fichier national : bonne idée de mettre à disposition des sections la base de données nationale. Malheureusement elle n'est pas rapidement mise à jour et il n'y a pas de correspondance entre les diverses fiches :

le même adhérent se trouve chevalier à un endroit et officier à un autre, à jour de cotisation ou en retard... Espérons qu'avec le temps tout cela s'améliorera !

2) Concours 2013 : la date de remise des devoirs a été avancée... au profit du jury national qui dispose de plus de temps et au détriment du jury local qui a dû faire la course... Bilan : moins de participation cette année... Il est clairement indiqué par les établissements concernés et qui participent habituellement que ce décalage de date est gênant.

3) Relations avec le Journal Sud-Ouest :

- cérémonie de remise des prix des concours 2011, une jeune journaliste a pris des photos durant deux heures... pas un article dans notre média local,

- cérémonie 2012 : seule différence, le sexe du journaliste !

- cérémonie de remise des médailles à la préfecture : notre média est carrément absent.

J'ai donc pris la plume une première fois... aucune réponse de l'agence montoise. Donc nouveau courrier au directeur de la publication à Bordeaux. Pas de réponse directe mais un appel téléphonique du responsable montois. Explications courtoises, excuses, bref tout est désormais en bon ordre entre l'AMOPA et notre journal. Je resterai malgré tout très vigilant. Après notre AG nous avons eu droit à un petit article avec photo, concernant notre lauréate nationale, en page "Saint-Paul-lès-Dax". Nous avons également eu droit à un article en page "Landes" où j'ai pu présenter notre association, la section et nos actions notamment en faveur de la jeunesse. Tout est donc bien qui finit bien.

Certains trouveront sans doute mes propos bien amers. En effet la déception est là !

Faut-il baisser les bras, ne rien dire ? Je ne crois pas. Dire ce qui va bien est nécessaire, dire ce qui ne va pas l'est tout autant. L'AMOPA est une association, composée d'adhérents qui versent une cotisation et attendent en retour une qualité de service. Elle est gérée par des bénévoles, sur le terrain, c'est eux qui sont la force de l'AMOPA. Le national est là pour harmoniser mais aussi et surtout pour soutenir nos actions ! Le contraire ne peut, en aucun cas, être une bonne chose.

4) Présentation de l'AMOPA : association d'intérêt général et association d'utilité publique, ce qui n'est pas innocent et mérite toute notre attention.

Il est à noter à ce sujet que dans notre section, les aides de nos mécènes et sponsors, ajoutées aux intérêts bancaires, le tout affecté aux concours, représentent à peu près la même somme que le retour de quote-part sur les cotisations.

Rapport d'activités.
Présenté par Jean-Marie LAURONCE
Secrétaire de la section

Mesdames, messieurs, chers amis,

Les activités proposées en 2012 ont été nombreuses et surtout variées. On a pu noter une assez bonne participation dans l'ensemble avec la présence de nouveaux participants. Un nombre trop insuffisant ne permet pas toujours de louer un bus et donc d'envisager des sorties plus lointaines : en effet, le coût de la sortie doit être calculé au mieux (Madame DUPOUY, notre trésorière, donnera leur coût moyen).

2012 donc, dimanche 15 janvier : sortie cabaret, vingt-trois personnes (mais parmi eux, seulement six médaillés).

8 février : réunion des présidents de sections départementales à Dijon. Notre président comme toujours a fait son devoir et nous y a représentés. Ils étaient quatre-vingt-sept présidents de section, malgré le froid. Informations, débats toujours intéressants, constructifs (revue de l'AMOPA du deuxième trimestre 2012). Une partie des frais a été prise en charge par la section, le reste par le président et l'AMOPA nationale.

17 mars : c'était l'AG, à Brocas les Forges ; nous avons dû louer la salle (150 €). Bonne participation des adhérents et des invités (parmi eux, la présence du directeur de cabinet de monsieur le Préfet). Vous avez pu lire dans le bulletin numéro 42, le compte rendu de l'AG. Une AG suivie d'une belle conférence par monsieur GOULAZE du Parc régional, d'un bon repas et de la visite du Musée des Forges.

Et puis, comme vous le savez, on aime bien les fêtes et les anniversaires. Nous avons, le mercredi 25 avril,



fêté les 50 ans de l'AMOPA et aussi les 35 ans de la section à la B.A. 118 en présence du président national de l'AMOPA (monsieur BERTHET). À cette occasion, nous avons remis la grande médaille de l'AMOPA à :

- La B.A. 118,
- Madame Nicole GOURDON qui a été pendant des années notre trésorière,
- Monsieur André RANC, notre vice-président qui a été un très disponible vérificateur de nos comptes,
- Notre fidèle ami Roger BERNADET (dont vous appréciez les articles toujours aussi intéressants),
- Messieurs Lucien SURGET et Jean LAFITTAU, n'ayant pu nous rejoindre, anciens membres du bureau, qui recevront ultérieurement leur médaille.

Après le repas : visite de la base aérienne en compagnie de nos amis des sections de la Gironde, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques. Une réunion entre sections à renouveler peut-être ?

Notre président nous a représentés les 25, 26 et 27 mai à Colmar au Congrès de l'AMOPA.

C'est c'est le 27 juin que nous avons organisé une sortie à Montfort : visite d'une bastide avec comme guide Maurice GASSIE, ancien maire de Montfort, commandeur dans notre Ordre. Nous avons ensuite visité une ferme (bœufs de Chalosse et canards gras). Après un excellent repas, mémorable, nous avons visité le Musée de la Chalosse.

28 septembre : voyage au Pays Basque, une sortie proposée par Bernard MAIGRE, en car. Au programme, visites d'AINHOA et de ZUGARRAMURDI, de SARE, sous la houlette de deux guides excellents, cultivés et très conviviaux ! Une excellente journée dont on a apprécié le compte-rendu dans le BAL.

Notre président a été reçu par monsieur le Préfet en août et par monsieur le Directeur académique en septembre.

28 novembre, remise des prix des concours : une cérémonie solennelle à l'IUT de Mont de Marsan, en présence de monsieur le Préfet (monsieur le Directeur académique était excusé en raison d'une convocation de dernière minute au rectorat). Nous remercions madame SAGI ainsi que monsieur le directeur de l'IUT pour leur accueil et nous félicitons les quatre-vingts élèves qui ont été récompensés grâce aux aides fidèles du Groupe La Poste, de la MAIF et de CANAL ACADEMIE.

5 décembre : réunion des présidents et des trésoriers des sections à Toulouse. Les Landes étaient bien représentées. À l'ordre du jour : nouvelle présentation financière des activités (AMOPA : association d'intérêt général et d'utilité publique).

repas des plus conviviaux (et très bon !) avec les nouveaux médaillés. Repas au cours duquel la médaille des 50 ans de l'AMOPA a été offerte par votre président à Marie-Claude DUPOUY, trésorière, Jean-Marie LAURONCE, secrétaire et Bernard MAIGRE, président du jury des concours. Cette médaille sera remise par notre président à monsieur le Préfet et monsieur le Directeur académique, en fin de journée, en prélude à la remise des décorations.

Après le repas nous avons pu visiter le bâtiment (très moderne) des Archives départementales sous la conduite de leur directeur, deux visites : l'homme et le végétal et la conservation des documents.

C'est enfin la cérémonie de remise des médailles à vingt nouveaux récipiendaires avec en prime un porte-document offert par la MAIF contenant quelques BAL, le florilège des concours et... un bulletin d'adhésion !

Les nouveaux récipiendaires, émus, ont remercié notre président Bernard BROQUA pour la qualité de cette cérémonie.

Grande satisfaction de monsieur le Préfet et de monsieur le Directeur académique.

Ajoutons que notre site internet est régulièrement visité. Notre bulletin paraît quatre fois par an ; il est reconnu au niveau national comme excellent de par son contenu, la régularité de sa publication et son volume.

Enfin pour terminer, un mot sur les projets pour 2013 :

- Pas de cabaret en janvier : même spectacle que l'an dernier et notre président n'a pas eu confiance dans la nouvelle organisation...

- AG 2013 au lycée de Saint-Paul-Lès-Dax : pas de salle à louer, mais réunion sur semaine et non plus le traditionnel samedi.

- Mercredi 24 avril : sortie sur Pissos et Sabres (Parc régional).

- Congrès de Lyon : notre président nous représentera lors de ce congrès qui se tient traditionnellement le week-end de Pentecôte.

- 19 juin : sortie d'un jour. Sans doute Peyrehorade, Sorde l'Abbaye... notre président y travaille sérieusement !

- Septembre : sortie en bus, avec toujours de très bons guides et en lien avec Bernard MAIGRE. Après le peuple de la terre nous découvrirons le peuple de la mer... à ne pas rater !

- Novembre : réunion régionale des bureaux aquitains à Bordeaux. Cette réunion qui se tient depuis plus de dix ans dans une grande convivialité se fait à tour de rôle dans chaque section. Aucune structure officielle, aucune hiérarchie, c'est très bien ainsi, mais de bons échanges et partage d'expérience.

- En fin d'année, en fonction des disponibilités de monsieur le Préfet et de monsieur le Directeur académique : cérémonie de remise des prix et journée de fin d'année avec cérémonie de remise des médailles.

- Après rencontre avec monsieur le Directeur académique : diffusion des sujets des concours de défense et illustration de la langue française et AFDET.

Rapport financier.
Présenté par Marie-Claude DUPOUY
Trésorière de section

Madame DUPOUY nous présente, diapositives à l'appui, le bilan des comptes de notre section : nous avons pu apprécier la rigueur et la clarté des explications données.




Une présentation nouvelle, conforme aux directives parisiennes en ce qui concerne notre double identité d'association d'intérêt général et d'utilité publique. Une petite adaptation a été nécessaire et bien comprise dans les Landes. Nos comptes sont bien tenus, conformes aux recommandations de l'AMOPA nationale ! Votre président tient à rendre hommage à la qualité de gestionnaire de madame DUPOUY et à sa parfaite intégrité ! Par ailleurs les vérificateurs, attestent parfaitement de la justesse de nos comptes.

Notre budget est en équilibre. Notre président constate que notre capital est trop élevé depuis des années. Il s'agit de l'argent des adhérents et il souhaite le mettre à disposition, en partie, notamment pour les concours et ne conserver qu'une part suffisante pour avoir des intérêts bien utiles pour financer les concours.

Le président remercie secrétaire et trésorière, fait voter le rapport d'activités et le rapport financier, quitus est donné à madame DUPOUY.

Après une petite pause, l'assemblée générale se poursuit par la conférence de monsieur TASTET, professeur, responsable du pôle bois de l'établissement.

Un excellent repas, préparé avec soin et talent par le chef cuisinier et son équipe, servi dans la salle d'accueil du self du lycée nous sera ensuite proposé avant la visite des locaux du pôle technologique de l'établissement sous la conduite de monsieur le proviseur-adjoint.

**Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques**
Reconnue d'utilité publique par décret du 26-09-1968
Section des Landes

Le 15 janvier 2013

Vérification des comptes de la section AMOPA des Landes
Exercice 2012

Monsieur, nous soussignés,
Monsieur BERDET, BERDILLE, vérificateurs des comptes, certifions avoir vérifié et pour les comptes de l'AMOPA-Section des Landes. Nous avons constaté que les soldes de l'exercice précédent, année 2011, ont bien été repris dans leur intégralité et que les recettes et les dépenses relatives à l'exercice 2012 ont bien été consignés dans les documents qui nous ont été présentés. Nous avons procédé à un certain nombre de sondages dans ces mêmes documents pour en vérifier la conformité. Les pièces justificatives sont bien jointes aux opérations.

En foi de quoi, nous déclarons que les comptes présentés par Marie-Claude DUPOUY, Trésorière de la Section AMOPA des Landes, sont parfaitement exacts et conformes.

Bernard BERDILLE
Président AMOPA de
Région Landes 1963-1964

Les vérificateurs aux comptes :

Mme BERDILLE -
Mme BERDET.



Sculpture de l'artiste KOFI SETORDJI réalisée avec les élèves du lycée. Inaugurée en novembre 2000, elle est située à l'entrée du lycée.

Conférence : Construire en bois, mode ou effet durable

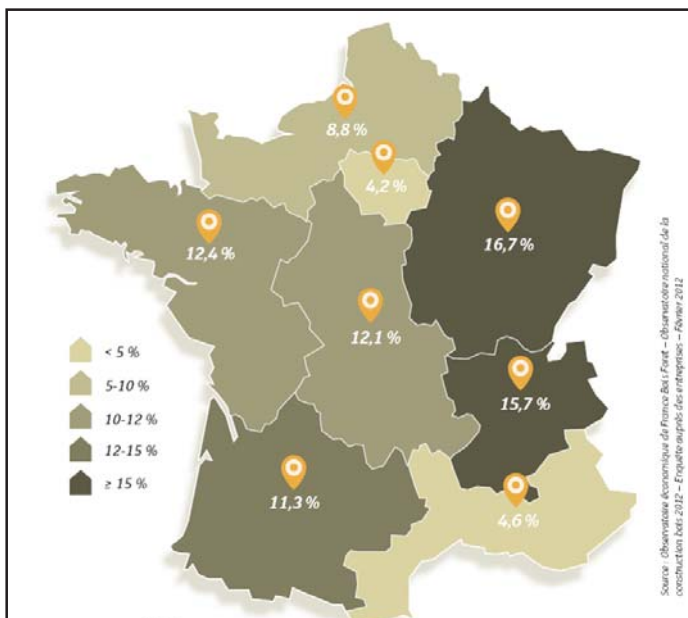
C'est l'histoire d'un basculement. Longtemps handicapé, dans notre pays, par une foule d'idées reçues, l'usage du bois en matière de construction et d'aménagement émerge enfin au premier plan. Son essor est-il une mode ou un effet durable ?

Nous passerons en revue et sans aucune priorité, cette question au tamis des points d'observation suivants : économie, technologie, innovation, freins et préjugés. La place du pin maritime dans cette analyse ainsi que la formation termineront ce parcours.

L'approche économique

La part de marché occupée par la construction en bois, longtemps insignifiante, a commencé à être discernable il y a approximativement 15 ans. Actuellement, les dernières études de marché confirment un pourcentage de 10%, ce qui représente environ 15 000 à 17 000 maisons par an. Comparativement à nos voisins occidentaux, c'est très modeste : 20% en Allemagne et en Angleterre, 80% aux USA, 85% au Canada et 90% dans les pays scandinaves. On relève un taux de 50% au Japon. Le chiffre d'affaires de la construction bois est de l'ordre de 2 000 M€.

Il est intéressant de remarquer que les régions de l'Est (Lorraine, Alsace, Vosges, Franche-Comté ainsi que les Alpes) sont les régions dont la part de marché de la construction bois est la plus conquérante. On pourrait



simplement et peut-être, à tort, imaginer que ces régions forestières bénéficient d'une tradition de construction bois. En fait l'Aquitaine, pourtant forestière, n'a pas bénéficié du même engouement. Il semble que l'explication du décollage plus précoce de la construction bois, dans les régions de l'Est de la France s'explique plutôt par les exemples suisse et allemand (les deux

références européennes de la construction bois). Cette émulation s'est produite en deux temps, les entrepreneurs ont "vu", se sont approprié les techniques et les clients (maîtres d'ouvrages publics et privés) ont compris que la construction bois était une possibilité réaliste et chargée d'avantages comme la performance énergétique et la préfabrication. Nous reviendrons sur ces deux points clefs ultérieurement.

Un premier élément de réponse à notre problématique est certainement contenu dans les études de marché. 75% des personnes qui font construire ne pensent pas "bois", 10% passent à l'acte, nous l'avons vu plus haut. Il reste donc 15% de clients potentiels qui "pensent bois", mais par inorganisation de la filière ne rencontrent pas une offre adaptée. La filière travaille à mieux se structurer et semble en mesure de grignoter cette cible potentielle. D'ailleurs, en ces temps de crise du bâtiment, la part de la construction bois résiste assez bien.

Les techniques utilisées

Quatre photos valent mieux qu'un long discours :

Technique de l'ossature bois :



Technique du poteau poutre :



Technique du bois empilé :



Technique du mur plein :



La technique dominante est l'ossature bois (75% des constructions). Il semble fort probable que les techniques bois empilé et poteau-poutre ne soient en mesure de contester cette suprématie. Les professionnels observent avec attention la technique du mur plein. C'est une technique très récente, pour l'instant peu répandue (4% de part de marché), mais qui possède l'avantage, contrairement aux autres techniques, de réaliser des constructions de grande hauteur, jusqu'à 10 à 12 étages, comme par exemple la Timber Tower de Londres.



La technique de l'ossature bois très répandue en France l'est aussi dans le monde. Elle y est encore plus "impitoyable", elle représente 90% des constructions bois réalisées dans le monde. Elle a vu le jour aux USA, à la fin du 19^{ème} siècle. Très simplement, on réalise un squelette (ossature) par des bois de petites dimensions (en général 12 cm par 5 cm) espacés de 60 cm. Dans cet espace, on disposera une isolation. Cette cavité est ensuite renforcée par un panneau de contreplaqué.

Cette structure est ensuite habillée, à l'intérieur et à l'extérieur par les matériaux usuels de la construction : bois, plâtre, enduits ... Cette construction a fait ses preuves, les plus anciennes réalisations ont plus de cent ans.

L'hégémonie de cette technique est expliquée par :

- La simplicité.
- La capacité à être très fortement pré-fabricable en usine. Le mur part de l'atelier de fabrication terminé et sera monté sur le chantier très rapidement (pour une maison de 100 m², le gros œuvre de l'édification représente une semaine de travail pour une équipe de trois personnes).
- La possibilité d'insérer facilement et à moindre coût une isolation très performante (jusqu'à 20 cm, et même plus si nécessaire). Dans un contexte de plus en plus marqué de performance énergétique, c'est un avantage majeur.

Les enjeux actuels du bâtiment favorisent la construction bois. On recherche la rapidité de réalisation, la minimisation des aléas de chantier et la performance énergétique. Sur ces trois points, la construction bois semble une solution pertinente et plaide pour un effet durable.

L'innovation

Pour le profane, la construction bois c'est des planches et des pointes. Au risque de décevoir, la part de planches est singulièrement faible, les "bois" utilisés sont sérieusement améliorés. Ils sont maintenant allongés et élargis par collage, souvent rendus plus performants par classement, traitement et association à d'autres matériaux. La construction bois vit une véritable révolution dans les matériaux mis en œuvre. Il existe d'ailleurs un essor considérable des solutions proposées par le marché. Le constructeur ne se fournit plus en planches mais en "solutions techniques". Il achète désormais de la performance mesurable et normative.

La fabrication vit également une révolution. Le numérique a envahi les entreprises, on parle d'ailleurs de chaîne numérique de l'information. Cela commence par le client qui se verra proposer une visualisation informatique de son projet. Ce que les professionnels nomment la "maquette numérique" est en route. Cette maquette est affinée par le bureau d'études qui ensuite transférera ces données informatiques à l'atelier. Les machines (robots de taille de charpente) réaliseront souvent plus de 80% des opérations d'usinage et d'assemblage. Le transport et le chantier bénéficient également

de cette chaîne numérique, la composition des transports est organisée informatiquement et les monteurs utilisent des vues en "3D" de l'ouvrage. Peut-être que le romantisme de la construction bois en "prend un coup", mais c'est la réalité des entreprises actuelles.

C'est cette constante nécessité d'innovation qui permet à la construction bois de rester compétitive et de gagner des parts de marché.

Les freins et les préjugés

Le domaine que nous abordons est certainement le plus manichéen. Très schématiquement (et certainement de façon trop simpliste), si vous avez plus de 45 ans, vous voyez le bois avec beaucoup de préjugés et si vous avez moins de 45 ans, vous accordez au bois beaucoup de vertus. Dans les deux cas, nous allons nous méfier de l'excès et examiner plus rationnellement les idées reçues les plus fréquentes.

On commence à mesurer l'influence d'une simple histoire pour enfants sur le mode constructif de notre habitat. Cette histoire est celle des "Trois petits cochons", de leur choix en matière d'habitat avec les conséquences qu'on connaît. Dans ce conte qui a marqué un nombre impressionnant de générations, le bois n'avait pas le beau rôle. Seule la maçonnerie, bien lourde et bien solide, pouvait éviter le pire...

Cette histoire, contée dès nos très jeunes années, a marqué notre inconscient. En matière de solidité, retenons simplement qu'à poids égal le bois est aussi résistant que le métal et à volume égal aussi résistant que le béton. Il ne redoute donc pas la concurrence, d'ailleurs on réalise des ouvrages en bois avec des portées libres impressionnantes (jusqu'à 200 mètres).

Le feu est certainement une inquiétude majeure. Il existe en chacun de nous une certaine confusion entre la réaction au feu et la résistance au feu. Effectivement, le bois est un bon combustible, toutefois lorsque l'on fait de la construction, on s'intéresse surtout à la résistance au feu, c'est-à-dire la capacité à conserver des propriétés mécaniques lors d'un incendie. Sur ce critère, le bois est largement supérieur à ses concurrents (béton et métal). Il se consume très doucement, 0,7 mm par minute en conservant sa résistance alors que le métal fondra. Les pompiers interviennent avec des risques moindres sous une structure bois que sous une structure métallique.

Une maison bois, c'est cher. C'est une idée répandue. Est-elle juste ? La réponse est oui et non. Le marché de la construction bois est plutôt organisé autour du haut de gamme alors que la maison traditionnelle couvre l'ensemble des segments du marché. Ainsi la moyenne des prix constatés est plus élevée pour la construction bois. Toutefois si l'on ne compare pas simplement les moyennes brutes mais plutôt les prix pratiqués pour un segment du marché, on s'aperçoit que les prix du haut de gamme bois sont généralement moins élevés que les prix du haut de gamme traditionnel. L'explication est assez simple, le haut de gamme est caractérisé par le

sur mesure et les grandes ouvertures. Sur ces deux critères les solutions bois sont moins onéreuses. Par contre, en entrée de gamme, les propositions bois sont (ou plutôt étaient) plus coûteuses. La rationalisation des conceptions, des procédures de fabrication et de chantier sont plus coûteuses que pour la construction traditionnelle. Toutefois, les évolutions technologiques décrites dans le paragraphe précédent, permettent d'observer un fort rattrapage de ce différentiel de prix.

Parfois, alors que généralement, l'ambiance environnementale actuelle favorise le bois, on entend l'idée suivante : "Un arbre, c'est sacré, il ne faut pas le couper". Les bois utilisés sont quasi uniquement des résineux, qui proviennent des forêts de l'hémisphère nord et donc complètement renouvelables. C'est certainement le préjugé le plus simple à combattre.

On ignore souvent un handicap de la construction bois : l'eau ! La construction bois redoute l'eau, l'eau qui stagnera durablement dans le bois le dégradera par moisissure et pourriture. Il faut donc adopter une conception qui éliminera ce risque de rétention d'eau. C'est le paradoxe du bois, bien mis en œuvre il défie le temps (les plus vieilles constructions bois ont plus de 10 siècles) alors que le même bois, mal mis en œuvre se dégradera très rapidement (deux à trois ans). Il faut donc un véritable savoir-faire et une expérience que l'on rencontrera chez tous les bons professionnels.



Nota : pour ceux qui ont remarqué les bois de la tempête Klaus entreposés et aspergés en quasi permanence pour les conserver, qui savent aussi que les fondations des anciens ponts ou cathédrales étaient souvent des pieux en bois enfoncés dans l'eau et la terre, il faut savoir que l'eau dégrade le bois avec l'aide de l'oxygène de l'air. Si l'oxygène manque, la dégradation ne se produit pas.

Le pin maritime

Paradoxalement le pin maritime est pour le moment peu utilisé dans la construction. On explique cette situation

de diverses manières.

Globalement, les bois résineux français représentent 40% des approvisionnements. Les prix pratiqués par les concurrents russes ou scandinaves sont souvent plus attractifs pour l'acheteur. La taille et la productivité des scieries sont souvent l'explication.

Plus localement, et pour le pin maritime, nous sommes dans une région où le massif forestier a longtemps été orienté vers la papeterie, la palette, le parquet et le lambris. L'appareil de production est donc calibré pour ces fabrications. La baisse de la demande des secteurs traditionnels du pin maritime oblige notre industrie à une diversification qui passe par le bois pour la construction, mais cette diversification se fait lentement, elle est demandeuse de capitaux, de nouvelles connaissances et de lisibilité économique. On peut remarquer des initiatives significatives comme par exemple celles menées par les entreprises Lesbats à Léon, Labadie à Roquefort et Gascogne à Marmande.

La formation

On perd un savoir-faire en une génération.

Durant les années 1970 -1980, des programmes de constructions bois ont été initiés par les pouvoirs publics avec un résultat souvent catastrophique. Le savoir-faire n'existait plus, il a fallu le retrouver. Les premières formations de constructions bois apparaissent en 1990 par un diplôme de BTS et simplement dans deux établissements scolaires en France (Jura et Landes), ce diplôme est un succès. Actuellement 45 établissements forment 700 techniciens (BTS) par an. Les baccalauréats professionnels sont également de la partie depuis 2000, avec environ 1 000 techniciens formés par an. Les formations en licence professionnelle bois sont fréquentes depuis 2005. La formation a accompagné la demande et les attentes des entreprises.

Mode ou effet durable ? Mon propos est certainement très partisan, toutefois les éléments décrits ci-dessus et que j'espère objectifs, laissent à penser que sur une perspective de moyen terme (une dizaine d'années), la situation devrait rester favorable à la construction bois.

Vincent TASTET,
Professeur,
Responsable du pôle bois
Lycée Haroun Tazieff

Je tiens à remercier très sincèrement mon ami Vincent TASTET... que je n'avais pas rencontré depuis plus de 10 ans, (les aléas de la vie).

Nous avons fait de belles choses ensemble au service de l'Éducation et des jeunes... J'ai été très heureux de retrouver non seulement l'ami, mais aussi le collègue dynamique et très justement chevalier des Palmes académiques.

BB

AMOPA
Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques
Association reconnue d'utilité publique par décret du 26 septembre 1968

CONSTRUIRE AVEC LE BOIS
MODE OU EFFET DURABLE ?

Vincent TASTET – PFT AQUITAINE BOIS – Lycée Haroun TAZIEFF

PFT AQUITAINE BOIS

ALORS MODE OU EFFET DURABLE ?

LA FORÊT LANDAISE À UN TOURNANT DE SON HISTOIRE

LE PIN MARITIME ET LA FORET DES LANDES

AVANT 1950 1950-2000 2000 ...

Le bois-énergie

Merci

ULIS

11

Visite du pôle technologique du lycée

C'est sous la houlette de monsieur Éric LAFFARGUE, proviseur adjoint que nous avons pu visiter le pôle technologique de l'établissement.

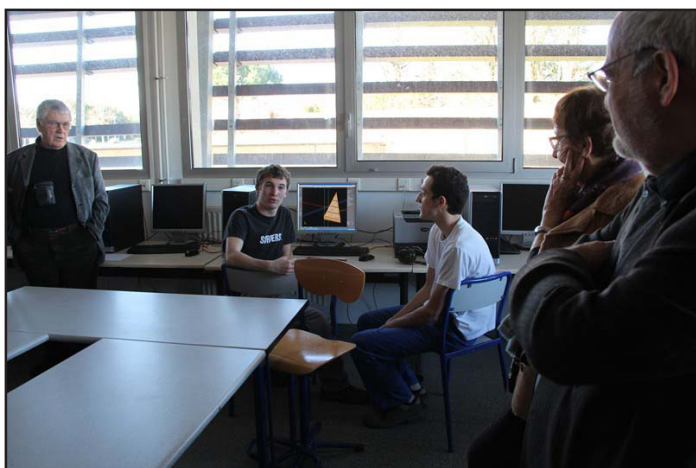
Quelques remarques :

- votre président s'inquiète : monsieur le proviseur adjoint, littéraire de formation (!!!) va nous faire visiter le pôle technologique... Ce n'est pas possible, en principe, ce n'est pas son truc, il ne doit rien y connaître !

Mais si ! Bravo monsieur le proviseur adjoint, en quelques mois de présence dans l'établissement, vous avez appris à le connaître et votre discours n'est pas une récitation. Nous avons bien compris tout l'attachement que vous portez à votre fonction et à votre établissement !

- nous avons vu de belles, très belles choses, une belle organisation, la propreté de l'établissement, la qualité des matériels...

- et puis nous avons rencontré des jeunes heureux ! Ils sont là pour suivre une formation, un métier qu'ils ont choisi et qu'ils aiment ! Des jeunes qui sans préparation nous expliquent gentiment ce qu'ils font, des jeunes qui comptent dans leur rang pas mal de jeunes filles... Une belle jeunesse encadrée par des professeurs convaincus, disponibles ! Votre président a trouvé un souffle de jeunesse et une confiance renouvelée dans l'Éducation nationale !





Si on vous dit que l'accueil a été chaleureux !

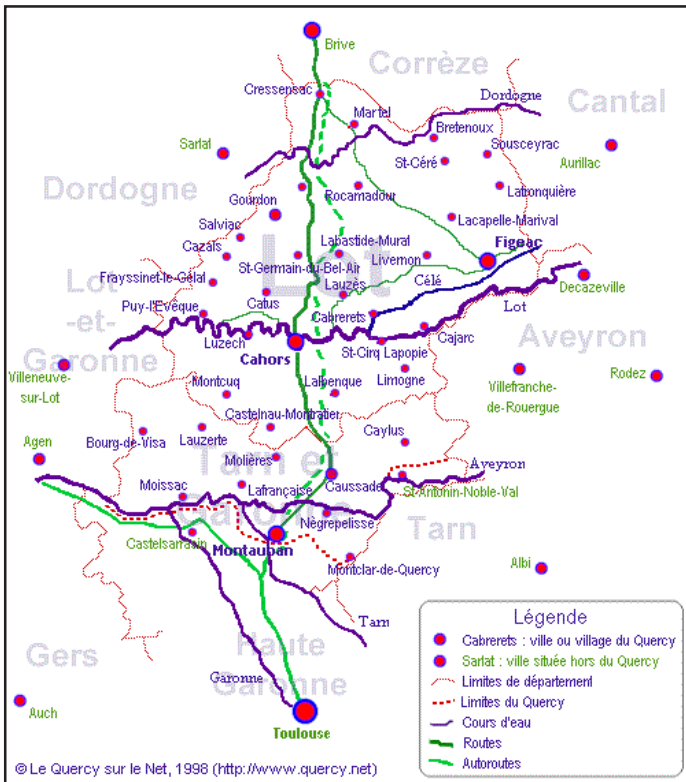
Mon pays

Mon pays.

C'est le Quercy, le Causse, aride, sec, brûlé par le soleil en été, peu accueillant pour le touriste étranger... Pas d'herbe verte, elle est maigre, jaune, rare... à ras du sol. Il pleut si rarement sur cette terre calcaire ! Des genévriers épars, des "petits chênes" formant des bosquets avares d'une ombre pourtant précieuse pour qui s'est risqué à une promenade un après-midi du mois d'août...

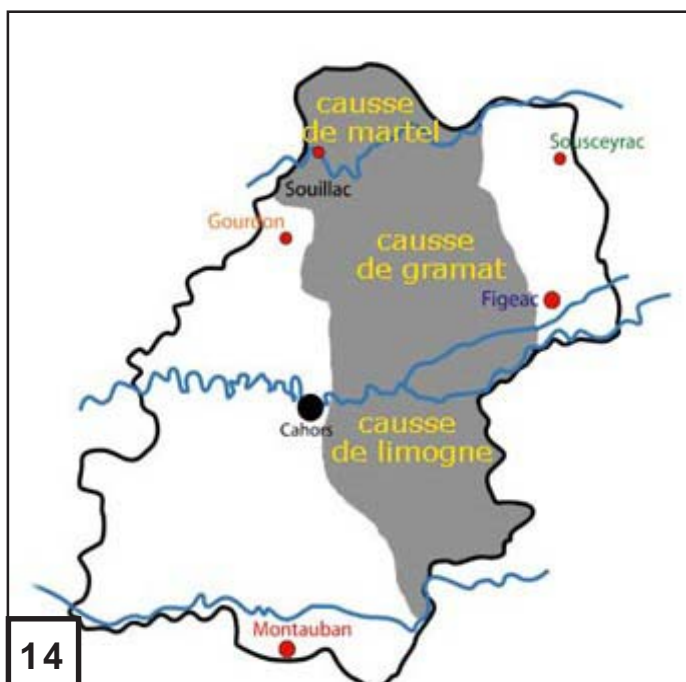


différentes au feuillage plus épais, poussés sans doute au-dessus d'une nappe phréatique : la circulation d'eau souterraine est abondante comme en témoignent des igues, et quelques puits naturels abrités par de modestes cabanes en "pierre sèche" à demi écroulées.



Ici ou là, quelques "oasis" sous la forme d'une dizaine de chênes plus hauts, de quelques essences

De grands champs en partie incultes sont délimités par des murs également en "pierre sèche", murs très fragiles qui ne résistent pas à l'assaut de chasseurs poursuivant leur gibier. Et il faut infiniment de patience pour les reconstruire. Chaque pierre pose un problème, par son volume, sa forme, la façon dont elle s'encastrent parmi les autres... Les anciens abris des bergers, ou gariottes ont été construits selon le même procédé, gariottes qui s'écroulent elles aussi.



Au printemps, après quelques pluies, ce sol n'est pas avare de fleurs, peu gourmandes : de pâles violettes bien cachées, des iris et des lilas sauvages odorants, des chèvrefeuilles et des seringas dont on n'oublie jamais le parfum.



Il faut profiter de cette saison trop vite passée, favorable à la promenade, à la cueillette de bouquets rustiques qui embaument.

Dès le mois de juin le soleil se fait cruel, l'ombre rare, les promenades laborieuses, les cigales nous bercent de leur chant et incitent les paresseux à la sieste ! Attendons "la fraîche" et là quel régal !

On respire l'odeur de l'herbe qui sèche, celle des moutons que le berger prudent ne sort qu'après le coucher



du soleil. On entend le bruit discret de leurs sonnailles, il fait frais... Enfin ! C'est le moment de la promenade dans les chemins caillouteux parmi les petits chênes, de la visite aux deux ânes qui dans leur champ attendent la conversation et le morceau de sucre quotidiens. Et on se laisse aller à cette douceur, on recule l'heure du coucher, surtout si la lune vient poétiser le paysage. On pourrait dormir dehors... Mais pas d'illusions, le soleil était écarlate



à son coucher et cela indique un lendemain toujours aussi chaud. On dort la fenêtre ouverte, on entend le berger qui ramène son troupeau, une chouette nous parle dans la nuit, elle seule trouble le silence... Il fait bon dormir... jusqu'à cinq ou six heures du matin : c'est le moment où Monsieur Coq lance son joyeux cocorico ! Les plus chanceux se rendorment, les autres, guidés par la bonne odeur du café au lait se dirigent vers la grande cuisine. Là, dans un œil à peine ouvert, on discerne une grande envie de coq au vin ! Chasse cette pensée, ami, le maître des lieux ne permettra jamais que l'on touche une seule plume de Monsieur Coq et celui-ci continuera à chanter le Jour ! Le Soleil ! L'Été ! La Vie !



Que sera la saison suivante, avant que l'hiver nous enferme ? Une débauche de couleurs, indescriptible.

Certains arbres vont du jaune au roux tandis que les genévriers restent verts. Dans les haies le rouge se marie à l'orange et à un brun indéfinissable... Le ciel est plus pâle, le soleil a renoncé à ses excès et nous caresse agréablement. Les noyers se font généreux. Les haies nous offrent des mûres, à point pour confectionner les confitures. C'est peut-être la saison la plus clémente pour le promeneur. Il faut rentrer plus tôt, mais un bon feu nous attend, avec le fumet de quelque gibier en train de rôtir, le chat ronronne... Cela ressemble au bonheur...

En hiver, le Causse saupoudré de blanc se fait coquet : ses genévriers sont autant de petits arbres de Noël. Mais une bise froide rougit nos joues et paralyse nos mains. Plus que jamais nous apprécions le coin du feu où le chat, ce rusé frileux, nous tient compagnie : il faut parfois lui disputer la meilleure place !

Histoire d'un clignotant

Qui pouvait habiter un pays aussi inhospitalier ? Brûlant en été, glacial dès le mois de décembre ? Ceux qui y étaient nés et n'avaient pas voulu en partir car c'était la terre de leurs ancêtres. Une terre pauvre qui les nourrissait mal mais à laquelle ils n'avaient pu s'arracher.

Actuellement, les fermes rares et très dispersées ne sont plus exploitées. Leurs propriétaires sont en maison de retraite, d'autres sont décédés, il reste quelques rares couples de paysans qui vivent chichement de leur maigre pension. Leurs enfants n'ont pas pris la suite d'une situation très peu rentable. Ils sont partis. Un lotissement a été construit à l'orée des grands champs, surtout des résidences secondaires, qui ont respecté le site : beaucoup ont bordé leurs jardins de murets en pierres sèches.

Seule une petite Z.I., construite en bordure de route, juste avant l'accès aux grands champs, est hideuse ! Elle représente sans doute le "progrès" ! Souhaitons qu'il n'aille pas trop vite et que ce coin du Causse ne perde pas son caractère et son originalité.

Jean ANGLADE au début de son dernier roman "Une pomme oubliée", cite Paul CLAUDEL... "Cette terre que Dieu t'a donnée comme la pomme dans le paradis pour que tu la prennes entre tes doigts, c'est cela qui est ton père et ta mère".

Colette AUDOUY



Julien, je le connais depuis très longtemps. Il était tout gamin et il allait à l'école primaire à deux pas de chez moi et chaque matin en passant, il saluait mes parents qui disaient à chaque fois : "Quel bon gamin ce Julien, il est bien élevé". J'étais plus âgé que lui et donc nos vies ont bifurqué pendant un moment. Lorsque je suis revenu au pays, Julien était toujours là.

Il a bien sûr grandi, il est devenu bel homme. Il habite une maison qu'il a fait construire sur le terrain de ses parents dont il s'occupe sans contrainte car il a beaucoup d'affection pour eux. Il s'est marié et son épouse Dominique et lui ont deux beaux enfants comme on aime en avoir. Son employeur que je connais bien, ne tarit pas d'éloges à son égard et se loue de l'avoir comme employé. Il occupe un emploi de commercial dans cette entreprise et passe donc beaucoup de temps en voiture.

Julien est toujours prêt à rendre service, il est toujours avenant. Il aime les gens et cela se voit. Julien a donc une vie de rêve. Ses voisins l'apprécient, il participe activement à différentes associations et dès que son temps le lui permet, il part faire du vélo avec Dominique et leurs deux enfants. Il apprend à ses deux gamins à rouler à droite, à regarder derrière avant de tourner, à tendre le bras pour indiquer la direction, à s'arrêter avant de traverser pour s'assurer que la voie est libre.

Julien était un garçon heureux que nous estimons beaucoup et qui le mérite bien. Pourtant sa vie va basculer et devenir un enfer pour lui et ses proches.

C'est un mardi matin, il doit être 8 h 15 et un beau soleil de printemps inonde le paysage. Les arbres dont les ramures ont retrouvé leur feuillage se jouent de ses rayons et découvrent par instant les zones plongées dans l'ombre quelques instants auparavant. La route bien sèche est légèrement sinueuse, mais Julien la connaît bien, car elle le mène chez un client qu'il visite régulièrement. Il est joyeux de cette belle journée qui commence. Il est heureux aussi car les résultats médicaux de son père se sont très nettement améliorés. Ses enfants lui ont exprimé tout leur amour avant de partir pour l'école et Dominique lui avait fait le plus beau sourire que l'on peut faire à quelqu'un que l'on aime. Ce qui le gêne un peu cependant, c'est ce camion qui le précède. Oh, il n'est pas très pressé car il est parti suffisamment tôt, mais il n'aime pas ne pas voir ce qui se passe devant. Enfin il faut prendre son mal en patience car il est impossible de dépasser dans l'immédiat.

Que s'est-il passé ? À la sortie d'un virage très allongé, sans difficulté particulière, le camion se déporte vers la gauche sans prévenir et le temps que Julien réalise la situation, il heurte les deux jeunes cyclistes que le camion masquait et qui allaient au collège voisin. Pendant ce temps-là, le camion qui le précède disparaît au virage suivant sans se rendre compte de la situation. Le premier gamin heurté est projeté dans le fossé sur la droite et ne se relèvera pas. Celui qui était devant restera handicapé toute sa vie.

Voilà le drame de Julien, lui qui aime tant la vie, il a pris celle de quelqu'un d'autre. Il ne peut pas se remettre de cela. Je le vois régulièrement, il ne sourit plus, il ne parle quasiment plus, ses cheveux ont blanchi prématurément. Il se voûte car sa peine lui pèse sur les épaules. Il a quitté son emploi, et sa condamnation pénale nécessaire n'a rien arrangé.

Je me suis penché sur cet accident non pas pour rechercher la responsabilité pénale, ce n'est pas mon travail, mais pour comprendre et essayer de faire ressortir la part de responsabilité morale de chacun sachant que trois parties sont en cause : Julien, les enfants et le chauffeur du poids lourd.

Julien tout d'abord :

- était-il à une bonne distance de sécurité de ce poids lourd ? Sachant que logiquement moins il y a de visibilité vers l'avant, plus la distance avec le véhicule précédent est importante.

- était-il réellement concentré sur sa conduite ? Peut-être il était encore un peu chez lui avec l'amour de ses enfants et le sourire de Dominique, ou déjà chez ce client qu'il allait visiter. Il connaissait parfaitement ce trajet pour le faire régulièrement.

- une grande partie des accidents du travail sont des accidents de trajets, car pour l'instant, et heureusement, l'humain n'est pas un robot et il lui faut un peu de temps pour passer d'une tâche à une autre. Si l'on observe de près une courbe de vigilance, l'on s'aperçoit qu'il faut environ un quart d'heure, vingt minutes à un individu pour passer sans problème et complètement d'une tâche à une autre. Souvent les accidents sur machine se passent en début de journée ou en fin (fatigue).

- Julien était persuadé, du fait qu'il ne lui était jamais rien arrivé jusqu'alors, qu'il était un très bon conducteur et qu'il pouvait faire face à toutes les situations de conduite. Mais peut-on, aussi bon soit-on, être au "top" de la vigilance sur une journée de conduite. Sur une heure de conduite les courbes de vigilance (encore elles) démontrent que le temps de réaction minimal (environ une seconde) où l'individu réagit rapidement est de un quart d'heure réparti sur l'heure, donc très fluctuant.

- pour faire un rapide calcul qui ne peut-être qu'une supposition, si Julien dans l'état où il se trouvait avait eu un temps de réaction de deux secondes (ce qui n'est pas garanti) et que sa vitesse était de 80 km/heure, il lui aurait fallu environ 50 mètres avant de pouvoir réagir (soit freiner, soit faire un écart) soit la moitié d'un terrain de foot (à 80 Km/h on parcourt 24 m par seconde)

Les enfants maintenant :

Apparemment rien ne permet de déterminer si leur comportement a pu avoir une incidence dans ce drame, en effet :

- Ils circulaient en file alors que la règle prévoit "que les cyclistes ne doivent pas rouler à plus de deux de front et doivent se mettre en file lorsqu'ils sont avertis". Ils circulaient donc avec plus de prudence que ne le prévoit la règle.

- Ils roulaient normalement le long du bord droit de la chaussée, apparemment sans faire d'écart.

- Ils auraient sans doute dû porter un gilet réfléchissant étant en dehors de l'agglomération, mais au moment de cet accident, le gilet n'était pas obligatoire. Mais entre l'obligatoire et la sécurité où est le choix ?

Le chauffeur du poids lourd :

Lui par contre n'a rien vu de l'accident et je suis convaincu qu'en ouvrant le journal relatant l'accident le lendemain, il a dû se dire qu'il était à cet endroit-là la veille mais il n'a sans doute pas fait le rapprochement.

- Il n'a pas mis le clignotant. (Julien est formel sur ce plan-là). Après coup, on se pose la question du pourquoi. Eh bien en ce qui me concerne, je mettrais en avant quelques hypothèses :

- 1. L'automatisme n'est plus de mise et est devenu un choix, "je mets mon clignotant lorsqu'il y a quelqu'un derrière moi" sous-entendu il n'est pas utile de le mettre lorsqu'il n'y a personne, ce qui amène à ne pas le mettre parfois alors qu'il est nécessaire.

- 2. Mauvaise idée, le clignotant n'est pas un choix mais uniquement un automatisme. Les choix sont ailleurs : prendre telle ou telle voie pour aller dans telle ou telle direction. Choisir telle ou telle allure en fonction de situations différentes.

- 3. Nous ne disposons que de deux moyens pour dire aux autres ce que nous faisons sur la route : le clignotant pour indiquer nos changements de direction et nos écarts sur la chaussée et les feux stop pour indiquer nos ralentissements. Si l'on se prive de ces deux outils, il n'y a plus de messages entre automobilistes et les interprétations des situations sont erronées alors qu'elles devraient être identiques.

- 4. En ce qui concerne particulièrement ce poids lourd, son volume cache la visibilité avant pour celui qui suit. Donc la question du clignotant ne se pose même pas. Ce n'est pas une obligation, c'est une nécessité vitale.

L'écart tardif qui a surpris Julien ne lui a donné aucune porte de sortie et encore moins de chance aux enfants.

En fait l'analyse de cet accident, en laissant de côté les responsabilités pénales qui font l'objet d'une enquête de gendarmerie ou de police, laisse apparaître que si l'on enlève ou si l'on ajoute un élément, l'accident n'a pas lieu ou est moins grave :

- Si Julien se trouve à une distance de sécurité plus importante, cela lui donne plus facilement la possibilité de voir peut-être les enfants plus tôt et de pouvoir faire un écart ou de freiner avant le choc.

- Si le chauffeur du poids lourd met le clignotant, Julien est prévenu et alors il peut faire face à la situation et non réagir dans l'urgence.

- Si les gamins portent un gilet réfléchissant, le chauffeur du poids lourd peut peut-être les voir plus tôt.

J'ai l'air de parler de détails qui semblent insignifiants, mais nous pouvons un jour être Julien dont la vie est brisée, nous pouvons être ce jeune garçon qui ne remarquera plus jamais, nous pouvons être aussi les parents de cet adolescent décédé dans l'accident. Ces détails-là deviennent primordiaux et permettent de préserver des vies.

Heureusement que nos erreurs ou nos omissions ne sont pas sanctionnées à chaque fois par l'accident. C'est pour cela et j'en suis convaincu que notre passé de conducteur ne nous apprend pas grand chose car nous sommes bien des fois passés à côté de l'accident sans nous apercevoir et ce passé sans passif aurait tendance à nous conforter dans le statut de "bon conducteur".

Ce chauffeur poids lourd par exemple est persuadé qu'il peut dépasser sans clignotant sans qu'il ne se passe rien puisqu'il n'a pas vu l'accident. Comme beaucoup de personnes sont convaincues qu'elles peuvent rouler à 180 km/heure sur l'autoroute sans risques puisqu'il ne s'est jamais rien passé de grave. Notre passé de conducteur en fait nous arrange bien. Mais n'oublions jamais que notre comportement sur la route peut avoir une incidence néfaste voire grave sur le comportement des autres.

Jacques DUPONT

Détente !

Cultivons-nous !!!

1. Le plus long palindrome de la langue française est "ressasser".

On peut donc le lire dans les deux sens, normal pour un palindrome... !

2. "Squelette" est le seul mot masculin qui se finit en "ette"...

3. "Institutionnalisation" est le plus long lipogramme en "e". (C'est-à-dire qu'il ne comporte aucun "e", vous le saviez tous... pas moi !). Lipogramme... liposuccion... ? C'est de la même famille... ?

4. L'anagramme de "guérison" est "soigneur".

5. "Où" est le seul mot contenant un "u" avec un accent grave. Il a aussi une touche de clavier à lui tout seul !

6. Le mot "simple" ne rime avec aucun autre mot. Tout comme "triomphe", "quatorze", "quinze", "pauvre", "meurtre", "monstre", "belge", "goinfre" ou "larve", désolé de trouver nos amis belges dans cette litanie...

7. "Endolori" est l'anagramme de son antonyme "indolore", ce qui est paradoxal.

8. "Délice", "amour" et "orgue" ont la particularité d'être de genre masculin et deviennent féminin à la forme plurielle.

9. "Oiseaux" est, avec 7 lettres, le plus long mot dont on ne prononce aucune des lettres : [o], [i], [s], [e], [a], [u], [x].

10. "Oiseau" est aussi le plus petit mot de langue française contenant toutes les voyelles.

Classe unique

Souvenirs...

Notre ami Roger BERNADET, que les amopaliens connaissent bien, tant il nous régale de ses émouvants poèmes et de ses récits tendres et savoureux, nous propose aujourd'hui de le suivre dans une toute petite école de campagne, celle où il débuta sa carrière d'enseignant. C'était au siècle dernier, bien sûr !

Il nous livre tout d'abord ses réflexions en hommage à "la classe unique" avant de nous offrir le discours qu'il a prononcé au mois de mai de l'an 2000 lors des retrouvailles organisées dans les locaux de l'école de Betbezer.

N.B.

Classe unique !

La plus petite et certes la plus modeste école de notre République !

Sa présence dans le moindre hameau, le plus petit village, ancrerait un foyer de vie bouillonnante au cœur même de nos si diverses provinces.

Et elle a été animée par des générations d'enseignants formés (j'oserai presque dire élevés) dans les sévères écoles "Normales". Qui les a appelés "Les hussards de la République" ? ? ?

Ils étaient chargés de faire entrer les petits Français de nos campagnes isolées dans le monde immense des cultures et des civilisations, anciennes ou modernes.

On parlait de "L'École Libératrice... L'École Émancipatrice..."

Et on y découvrirait par exemple : "Le tour de la France par deux enfants", "Les fables de La Fontaine", Cosette et Jean Valjean, les contes de Perrault et d'Andersen, "Sans famille" d'Hector Malot etc, etc.

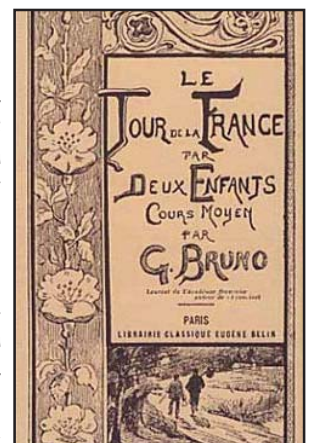
Et puis aussi la Bretagne et le Pays Basque dans "Mon frère Yves" et "Ramuntcho" de Pierre Loti, et l'Alsace de l'ami Fritz d'Erckmann-Chatrion, Tartarin de Tarascon.

Et puis encore "Kœnigsmark" de Pierre Benoît, "Oliver Twist" de Dickens, l'oncle Tom, Anna Karénine. Hélas aussi, la terrible guerre avec "Les Croix de Bois" de Roland Dorgelès.

On ne peut oublier : La petite Fadette, Raboliot, Moogli, Le petit Gibus, Robinson Crusoe, Poil de carotte, Athos, Porthos, Aramis... et même "De la terre à la lune" de Jules Verne.

Parce que la classe unique a diffusé tout cela dans la plus reculée de nos campagnes profondes, ne mérite-t-elle pas un peu de reconnaissance ?

Maintenant, mêlons-nous discrètement à cette





assemblée d'une centaine de personnes, anciens élèves et leurs conjoints, voisins, amis, habitants du village... Tous ensemble, en écoutant "le maître d'école", fermons les yeux... Je suis sûre qu'avec émotion, nous retrouverons nous aussi au fond de notre mémoire de jolis souvenirs d'enfance.

Je vous remercie de m'avoir invité à votre journée des retrouvailles.

C'est pour moi un honneur et aussi un grand bonheur. Betbezer a été mon premier poste, celui que l'administration m'avait confié pour toute une année scolaire.

Finies les études ! Cette fois, j'étais lâché seul sur le terrain. Il me fallait faire mes preuves, dans une école à classe unique et bien sûr dans un village inconnu. J'allais donc découvrir un pays tout nouveau, l'Armagnac vallonné, aux portes du Gers ... J'avais pu en parler un peu avec mon ami C.L. de Labastide. Et puis aussi je venais de faire connaissance avec deux jeunes Betbezois, Lulu et Yvan B. J'avais passé quelques jours avec ces deux jeunes mariés à Hossegor, à la maison de convalescence Primerose. Je saisis l'occasion de notre rencontre d'aujourd'hui pour remercier ce village de Betbezer. Il a très gentiment accueilli l'instituteur débutant que j'étais, tout frais promu, sans expérience, et de plus, meurtri par la guerre.

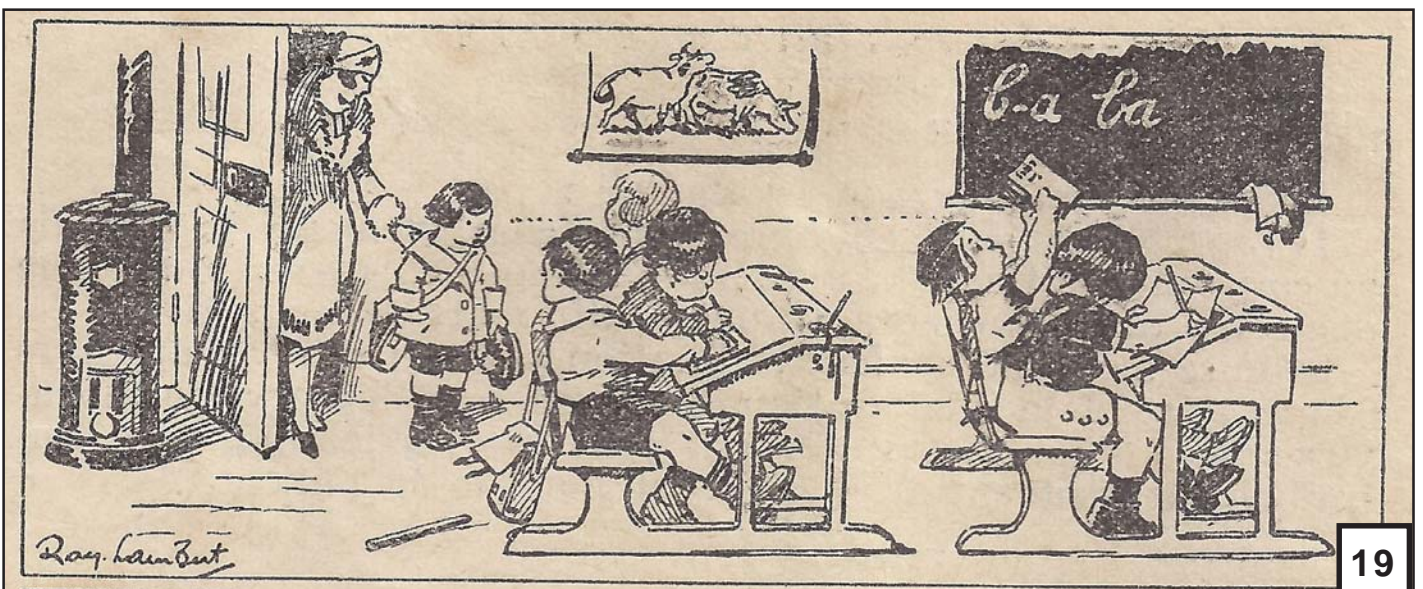
J'ai eu peu de rapports avec les familles qui me confiaient leurs enfants. Ces occasions de rencontrer les habitants des fermes dispersées au fin fond de la campagne, étaient rares. Et cela, je l'ai bien regretté. Par contre, au cœur du village, on y vivait comme dans une grande famille. J'y ai été reçu à bras ouverts. Je m'y sentais à l'aise et bien intégré. Et j'en ai eu bien besoin, car j'étais dans un triste état de santé.

À l'époque, la rentrée des classes était assez tardive. Je suis donc arrivé le premier octobre 1945, juché sur mon vieux vélo, mon seul bien, ma seule fortune. J'ai trouvé la côte bien rude à monter. Mais au sommet, bien exposé au soleil, le village entre le château et l'église sentait bon notre vieille France. Avec fierté il arborait une longue rangée de balcons en fer forgé. L'accueil fut si chaleureux que je ne peux remercier personne en particulier, de peur d'en oublier. Cependant, c'est à Colette et Paul L. que je dois le plus, car ils ont assuré mon hébergement et je pouvais compter sur leur soutien à l'école. Martine, pourtant bien petite à cette époque, nous parle encore de l'arrivée des grands pots de soupe, enrichis de vermicelle ou autres pâtes, que Colette préparait pour la cantine scolaire.

Moi, j'ai gardé un souvenir ému pour le groupe des Mamies, maintenant disparues, qui semblaient ne vivre que dans la grande rue du village tant on les y rencontrait souvent, et le plus souvent d'ailleurs pour papoter. Ida, toujours autour de sa petite épicerie. Julie, qui était aux petits soins pour l'abbé D. et pour Jules B. Et puis mesdames F., B. et Georgette S. et la mère L. et la mère M. Elles animaient cette grande rue comme une place de marché.

À cela s'ajoutaient les passants se rendant à Labastide d'Armagnac, les allées et venues des facteurs le matin, et celles du "campané" (*1) le matin, midi et soir. Et le va-et-vient des ouvriers agricoles, des puisatiers, des maçons, du courtier en forêt, des commerçants de passage...

Le rythme de la journée était marqué par les sonneries des cloches, par le ronron de la vieille voiture de T. qui, matin, midi et soir peinait à monter la côte et puis par les bruits lointains de la forge et les cris des enfants à l'heure des récréations. À cette époque d'après-





L'école...

guerre, Betbezer était un village encore très vivant.

Et cinquante ans après, nous voilà de retour dans notre école.

Ah ! Si ces murs pouvaient parler. Ils nous raconteraient des scènes de la vie dans une école de campagne. On y travaillait beaucoup sur les ardoises. On tirait la langue, en s'appliquant à bien écrire, à l'encre violette sur le sacro-saint cahier du jour. Il ne fallait pas oublier de poser la main sur le buvard, pour éviter de faire des taches.

L'école de cette époque se caractérisait par la fermeté dans le souci de la perfection. Interdits, le négligé, les natures, les taches, les fautes d'orthographe, les traits mal tirés, les leçons mal apprises, les bavardages.

On n'était pas là pour s'amuser. Gare à la règle du maître. On y pratiquait la sévérité et l'austérité. Pourtant, quelle belle communion régnait entre maître et élèves, dans une volonté de bien faire, de progresser, d'acquérir le bagage qui serait essentiel pour réussir dans la vie.

Pardonnez-moi d'être bavard, mais comment ne pas évoquer ce passé, alors que j'ai la chance de vous retrouver.

Je remercie B. M. et O. d'avoir eu l'idée de vous réunir. Et je remercie aussi monsieur le maire de nous accueillir dans ces murs, qui ont pour nous une grande valeur symbolique.

J'aimerais que vous me pardonniez d'avoir été sévère. Je pensais bien faire. J'ai tout de même l'espoir qu'il vous reste quelques bons souvenirs, tout particulièrement du climat de confiance et de l'ambiance familiale que j'aimais voir régner dans notre petite communauté. Je pensais que l'essentiel n'était pas dans les matières que l'on travaillait et que l'on apprenait. L'essentiel c'était d'évoluer dans un climat de confiance et de réflexion. Il fallait ménager un environnement où chacun pourrait s'épanouir, aller à la recherche de sa propre personnalité et même de son originalité.

On sait bien qu'une tête bien pleine ne suffit pas. Il faut une tête bien faite, capable d'affronter les difficultés de la vie.

d'encourager l'initiative et la communication et aussi la confiance en soi.

Ai-je réussi à vous ménager un cadre sécurisant ? C'est bien à vous d'en juger. Toutefois, notre réunion d'aujourd'hui me reconforte, car elle semble me dire que je ne vous ai pas trop traumatisés. Et je suis assailli par le souvenir de moments forts vécus ensemble. Il y en a tellement !

Je vois par exemple Jacques D. s'acharnant sur le rouleau à imprimer. Pour assurer le tirage de notre journal, il se privait de récréations. Et il s'extasiait à la lecture des lettres de nos petits correspondants, nos lointains petits copains. Il disait : "Tas vu Gérard ?... Écoute ça Gérard !"

Au fait comment l'avions-nous appelé notre petit journal ? (*2)

Autre bon souvenir, c'était quand Claudie chantait "Il pleut, il pleut bergère" ou encore "La nuit" de Rameau. (*3) Comme elle ne cachait pas son bonheur, son sourire était radieux et son chant très pur.

Je soupçonne notre bon voisin, le forgeron, d'avoir fait comme nous, une toute petite pause pour écouter nos chants du soir, la récompense d'une saine journée.

Je vois encore les jumeaux M. Lequel était André ou Claude ? Ils étaient souvent assis sur le banc devant le tableau noir du mur sud. C'était la place de ceux qui apprenaient à lire.

On n'arrêtait pas d'aller d'un cours à un autre, dans cette classe unique qui groupait tous les enfants de six à quatorze ans.

Je vous vois encore en séance de lecture au cours élémentaire. Vous veniez sagement vous asseoir, côte à côte sur le banc du premier rang. C'était un moment de grande ferveur, et c'était tout l'ensemble de la classe, qui alors tendait l'oreille. Chaque nouvelle page du livre "Au pays bleu" était pour nous l'équivalent d'un bon feuilleton télé. J'en connais qui savaient la page par cœur tant le récit leur plaisait. On se disputait ensuite pour participer à la leçon d'élocution sur ce même texte.

Les hivers étaient rudes, et même très rudes à cette époque. Après des kilomètres de marche sur des terrains



Le maître et sa classe... 1949-1950...

boueux, encombrés de flaques d'eau qui gelaient sur le matin, la petite couvée des enfants P. surveillée par l'œil maternel de leur grande sœur, entrain enfin dans la salle de classe. Sitôt arrivés, ils s'agglutinaient autour du grand poêle à bois dont le ronflement était une si agréable musique. Mais, réchauffer les pieds et les mains gelés et meurtris d'engelures était si douloureux, que les larmes leur venaient aux yeux.

L'heure de la récréation était toujours la bienvenue, et chacun voulait en profiter au maximum. On y décelait un certain goût pour l'agriculture. Combien de fois la cour a-t-elle été labourée, par des attelages rétifs, toujours malmenés par l'aiguillon coléreux du conducteur. Ses cris " Allez Boué !... Allez Marti ! ... " devaient rejoindre au loin, dans les champs, les mêmes injonctions, proférées par les parents. Cela donnait une joyeuse rumeur, celle d'un petit village, animé par son école. Et il faut y ajouter les battements cadencés que le forgeron savait donner à ses coups de marteau, surtout quand il le laissait rebondir régulièrement sur l'enclume.

Nous ne nous sentions pas isolés, ou en dehors du village, car nous avions le puits communal. Il était régulièrement fréquenté par les ménagères du voisinage. Elles devaient plier l'échine pour soulever ou abaisser le lourd balancier de la pompe. Mais elles savaient ensuite prendre un temps de repos pour faire la causette et échanger les dernières nouvelles du village.

Les hommes, eux, fréquentaient la salle voisine, la toute petite mairie. La plupart lui préféraient l'animation et les bruits, les couleurs et les odeurs de la forge voisine. Quand elle devenait tout à coup muette, c'est parce qu'ils avaient décidé de terminer la rencontre devant un verre, au bistrot, chez L.

Combien ce quartier était alors animé, avec le passage de cyclistes, aux porte-bagages chargés de lourdes miches de pain. Il y avait aussi, plusieurs fois par jour, le défilé du troupeau de vaches de V. Et puis, aussi de temps en temps, des charrettes, tirées au pas tellement lent des bœufs, qu'elles semblaient faire du sur place. Voilà pour le quotidien, mais il y avait aussi des journées exceptionnelles.

Avez-vous oublié nos premières séances de cinéma ? Les yeux écarquillés découvraient des tranches d'autres vies, sur un écran de vieux drap blanc.

Avez-vous oublié comment, revêtu d'un habit de gentilhomme, l'épée au côté, vous vous sentiez des chevaliers d'un tout autre monde ; même si ces habits n'étaient que du papier crépon, et l'épée un bout de bois pelé, taillé et poli. Mais les réparties, elles, étaient nobles et cinglantes. "À moi comte, deux mots !..."

Ce souvenir de vos exploits, sur une scène improvisée, lors des fêtes scolaires, serait-il complètement effacé ?...

Nos futures demoiselles n'ont-elles pas adoré, ne serait-ce qu'un soir, tenir la scène en tenue de ballerines sous l'œil bienveillant de papa, de maman, des grands-parents, des amis, du petit frère, etc.

Tout cela faisait partie de l'école de la vie, et des bonheurs simples, que l'on pouvait trouver alors dans notre petite campagne du pays d'Armagnac.

Une autre journée marquante était la sortie annuelle du voyage scolaire. Une ouverture vers d'autres régions, vers la montagne, vers l'Océan. Elle marquait aussi la fin de l'année scolaire et l'imminence des grandes vacances. On y avait longuement réfléchi à l'avance. C'était le rôle de la coopérative scolaire, excellent lien d'apprentissage de la future vie en société. Chaque mois chacun apportait sa petite cotisation, et les plus courageux se risquaient à tenir des postes de président, secrétaire, trésorier etc... Déjà, ces petits électeurs étaient turbulents, contestataires et pas faciles à satisfaire. Vous souvient-il d'avoir ainsi fait vos premiers pas dans la vie publique ?

Et qui se souvient encore des sorties en autocar, à Hendaye, à Arcachon, à Gavarnie ? Et même, sublime exploit en cette époque, de la découverte de la Méditerranée à Collioure, Port-Vendres et Banyuls.

Fait exceptionnel aussi puisqu'il n'a eu lieu qu'une fois, l'accueil à Betbezer, de vos lointains correspondants de l'Yonne, région de Chablis.

Il faut que j'abrège. En ce jour de retrouvailles, chacun de nous a beaucoup de choses à dire, à rappeler.

Nous évoquerons sans doute les rencontres que nous avons tard le soir quand il s'agissait de s'entraîner en cross et au basket, pour défendre les couleurs de Betbezer.

En cette petite bourgade se trouvent nos lointaines racines.

Comment ne serions-nous pas attachés à ces lieux, même si nous n'avons été qu'un très, très modeste maillon dans l'histoire de ce village au passé vraiment prestigieux.

C'est depuis le château de Beroy qu'au Moyen-Âge, des générations de Malvin, puis de Pardaillan ont régné sur la Vicomté de Juliac qui comptait huit baronnies. Ils ont guerroyé tour à tour contre les templiers de Géou, puis pour le roi d'Angleterre et enfin pour le roi de France. L'église de Betbezer et son clocher gardent des vestiges des époques romane et gothique. Plus récemment, le monument aux morts témoigne de la participation du village aux malheurs de notre pays.

Et aujourd'hui, notre chance c'est que monsieur le maire et son conseil municipal aient décidé de conserver ce vieux bâtiment d'école dans le patrimoine culturel local pour en faire un lieu de convivialité.

Alors, nous allons ici dans ce secteur privilégié, profiter de nos retrouvailles.

Et... merci de votre patience !

Roger BERNADET

(*1) "campané" : sonneur des cloches.

(*2) "Beroy", le nom du château-fort élevé à côté de la petite bastide de Betbezer, d'où les seigneurs de Juliac dominaient la célèbre bastide de Labastide d'Armagnac.

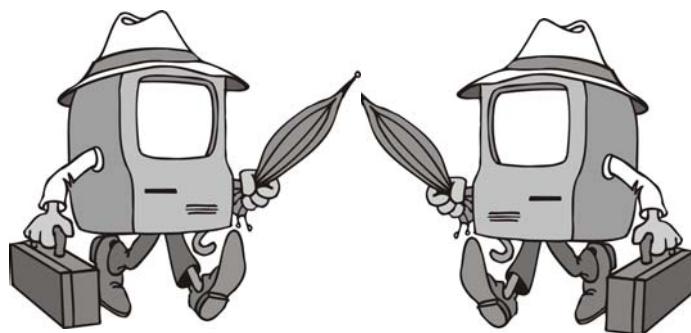
(*3) Avec "La nuit" de Rameau à deux voix, nous avons obtenu un premier accessit au concours des chorales des écoles de villages.

L'agenda de la section

- Jeudi 14 mars Demandes de mécénat ou de don à : MAIF, Groupe la Poste, Sud-Ouest, Leclerc, Canal Académie.
- Mardi 19 mars Cérémonies du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires (Algérie, Maroc, Tunisie)
11 h : Mont de Marsan
18 h : Aire sur l'Adour.
- Mercredi 20 et Réunion du jury des concours sous la
mercredi 27 présidence de Bernard MAIGRE.
mars
- Dimanche 24 Retour du "Livre blanc" au secrétariat
mars de l'AMOPA.
- Jeudi 28 mars Envoi de deux devoirs de candidats
landais pour participation au niveau
national.
- Avril Accord du Groupe la Poste pour
renouveler son mécénat pour le
financement des prix des concours.
Bal 46
- Samedi 6 avril Assemblée générale AMOPA 33 avec la
présence de monsieur BERTHET,
président national.
- Mercredi 24 Sortie Pissos-Sabres.
avril
- Samedi 27 Assemblée générale de l'ANMONM,
avril président excusé.
- Vendredi 17 à Congrès AMOPA à Lyon.
lundi 20 mai
- Juin Sortie d'un jour
Bal 47



Informatique et Internet



Faisons un peu de ménage sur nos ordinateurs !

Comme moi, vous avez sans doute pas mal de photographies sur votre disque dur... Pas facile de ranger le fichier de son choix et de le retrouver rapidement !

Une solution et une astuce :

1) Créez et nommez des dossiers (répertoires) et sous-dossiers qui vont contenir vos photographies : AG-2013, Pissos-Sabres, Pays Basque, etc... éventuellement par date : janvier 2013, ... et copiez dans ces dossiers les clichés correspondants.

2) Les photographies issues d'un appareil numérique ont des noms en général peu explicites : img212.jpg ou autre code tout aussi obscur !

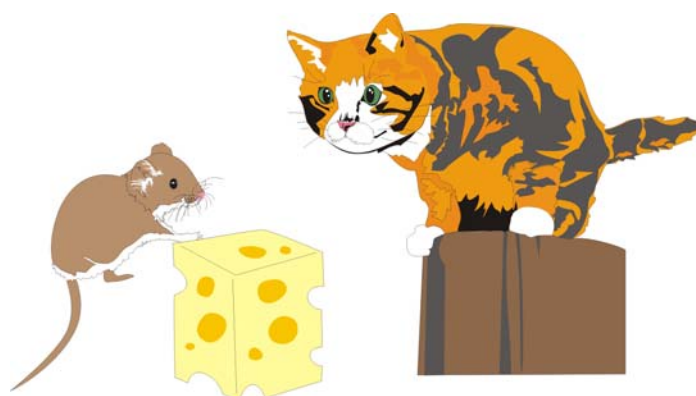
Il faut donc renommer toutes vos photographies, pour cela :

- sélectionnez tous les fichiers de vos clichés dans le dossier ou sous-dossier concerné, (Ctrl A),
- appuyez sur la touche F2,
- saisissez le nom générique de toutes vos photographies : par exemple AG 2013 et validez (touche "entrée").

Vos photographies ont désormais pour noms : AG 2013 (1), AG 2013 (2), etc.

Voilà une façon rapide de retrouver facilement ses clichés favoris !

BB



Concours AMOPA

Le jury des concours s'est réuni sous la présidence de Bernard MAIGRE. Pour avoir pu assister à la deuxième après-midi de travail, je peux vous assurer de la bonne volonté du groupe, de la qualité du travail effectué et de la bonne humeur ambiante ! Un grand merci à toute l'équipe ! Deux devoirs ont été sélectionnés pour participer au niveau national.

Le preux chevalier GAUVAIN chevauchait à bride abattue pour aller accomplir sa mission : délivrer dame BLANCHEFLEUR qui était retenue prisonnière par le félon HEAUMAL.

GAUVAIN le magnifique était accompagné par ses valeureux compagnons. Ils arrivèrent devant le château d'HEAUMAL. Ce manoir était plus sombre que les ténèbres, au-dessus de celui-ci, il y avait des éclairs et des nuages aussi noirs que la nuit. Celui-là était fissuré de partout. Pour arriver à pénétrer dans ce château, il fallait marcher sur une lance en bois. Polie, elle était déposée sur deux troncs qui étaient placés de chaque côté d'une douve. Dans celle-ci se trouvaient des crocodiles affamés. L'eau était trouble, sombre et on ne voyait pas le fond. Personne n'avait jamais réussi à traverser ce pont meurtrier.

Le chevalier prit son courage à deux mains et enleva ses souliers pour ne pas glisser. Ses compagnons le suppliaient : "Ne fais pas ça ! Tu pourrais mourir ! C'est trop dangereux ! Abandonne tant qu'il en est encore temps. Je t'en prie !" Il refusa d'abandonner et annonça : "Ma mission est de délivrer dame BLANCHEFLEUR, je ne peux pas la laisser avec le minable HEAUMAL. Je ne peux décevoir le roi ARTHUR. Je préfère mourir ici que de m'avouer vaincu." Il mit un pied sur la lance et étendit ses bras pour se tenir en équilibre. Il faillit tomber à de nombreuses reprises, mais au bout d'un certain temps il arriva au bout du pont. GAUVAIN avait réussi à entrer dans le domaine de l'ennemi.

Le guerrier avait les pieds en sang. Ses coéquipiers lui lancèrent ses solerets, son épée et son écu. Il arriva devant le château et pensa à BLANCHEFLEUR qui était sûrement toute seule, enfermée dans une toute petite pièce, mal éclairée.

Il pénétra dans le manoir et fut pris de force par deux épouvantables gardiens. Ils l'emmenèrent devant un homme vêtu de braies rayées avec un haubert. C'était le parjure ennemi. Celui-ci dit : "Que me vaut l'honneur de ta visite ? Je parie qu'ARTHUR t'a envoyé pour délivrer BLANCHEFLEUR. Mais malheureusement tu n'arriveras pas à la délivrer car c'est moi qui l'ai faite prisonnière et elle le restera. Hahaha. Mais si tu veux tenter de la délivrer tu peux toujours essayer. Prends ton arme et viens te battre si tu es un vrai chevalier.

- Je ne renoncerai pas, je me battraï jusqu'à la fin. "

Le combat commença et après un bon moment GAUVAIN mit HEAUMAL à genoux. Le félon demanda grâce au preux chevalier. Ayant pitié de cette lâche personne, il lui accorda grâce. Le fringant se retourna pour aller délivrer BLANCHEFLEUR. Quand tout à coup,

le parjure ennemi se releva et sauta sur GAUVAIN, en protestant : "Tu ne croyais quand même pas que ce serait si facile. Tu n'es pas supérieur à moi !" Et le chevalier lui répondit aussi méchamment : "Tu n'es qu'un minable. Tu es la plus couarde personne que je connaisse, le pire de tous ! Tu n'es que moindre !" Le combat était sanglant et acharné. D'un coup d'épée le brave homme tua le peureux ennemi, comme ROLAND désarçonnait quatre chevaliers en quatre coups d'épée. Les lâches gardiens furent terrifiés et partirent en vitesse. Le vaillant homme grimpa les escaliers, estoqua le géolier et délivra la belle BLANCHEFLEUR.

Ils revinrent à la cour du roi après un long voyage. ARTHUR remercia GAUVAIN de sa bravoure et de sa fidélité envers la gente dame et lui dit :

"Tu es un preux chevalier et je te suis reconnaissant de nous avoir ramené BLANCHEFLEUR. "

Il organisa une majestueuse fête et tout le monde s'amusa toute la soirée.

*Amandine CLAVERIE
Classe de cinquième
Professeure madame BARADAT
Collège J. PRÉVERT, Mimizan.*

L'amour d'une mère

Maman est le nom le plus merveilleux
Car c'est la plus belle personne à tes yeux
Son amour ton cœur en est rempli
Car l'amour d'une mère c'est à l'infini.

Car sans elle je n'existerais pas
Elle fait sécher mes larmes lorsque je les fais couler
Je sais qu'avec elle mes secrets sont en sécurité
Elle est là pour moi quand ça ne va pas.

Car c'est elle que j'aime par-dessus tout
Même si je lui fais du mal elle pardonne
Elle t'offre son amour pour toujours
Car même si tu lui brises le cœur elle te le redonne

Je voudrais t'offrir la lune et le tonnerre
Le soleil, la mer, toutes les planètes de l'univers
Tous les oiseaux qui volent sans frontière
Toutes les fleurs et les champs de la terre

Mon cœur est composé d'amour
De l'amour qui durera toujours
J'aurais voulu des mots extraordinaires
Mais je n'ai que ces mots éphémères.

*Manon RENARD
Classe de cinquième
Professeure madame GARCIA
Collège J. PRÉVERT, Mimizan.*

Chers amis, vous l'avez bien compris lors de l'AG, dans ce bulletin, en écoutant les informations, tout n'est pas rose dans la vie, qu'elle soit personnelle, associative, politique... Qui a raison, qui a tort... simple point de vue des uns et des autres sans doute.

En hommage à une amopalienne de notre section, récemment décédée, je vous propose ce texte qu'elle aimait beaucoup.

Louis ARAGON l'a écrit en 1943, c'était un appel à l'union dans la Résistance pour défendre, malgré les convictions des uns et des autres, notre France, la BELLE.

Aujourd'hui, pour nous amopaliens, au-delà des différences d'appréciation, des grognements, des maladroites, je souhaite que chacun fasse un pas vers l'autre, que le dialogue et l'écoute s'installent vraiment, dans le respect mutuel.

Notre AMOPA est belle, gardons-la bien, au service de ses membres, des jeunes, de la langue et de la culture françaises : il n'y a rien de plus important !

La Rose et le Réséda

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Tous deux adoraient la belle
Prisonnière des soldats
Lequel montait à l'échelle
Et lequel guettait en bas
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Qu'importe comment s'appelle
Cette clarté sur leur pas
Que l'un fût de la chapelle
Et l'autre s'y dérobât
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Tous les deux étaient fidèles
Des lèvres du cœur des bras
Et tous les deux disaient qu'elle
Vive et qui vivra verra
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Quand les blés sont sous la grêle
Fou qui fait le délicat
Fou qui songe à ses querelles
Au cœur du commun combat
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Du haut de la citadelle
La sentinelle tira
Par deux fois et l'un chancelle
L'autre tombe qui mourra
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas



Ils sont en prison Lequel
A le plus triste grabat
Lequel plus que l'autre gèle
Lequel préfère les rats
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Un rebelle est un rebelle
Nos sanglots font un seul glas
Et quand vient l'aube cruelle
Passent de vie à trépas
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Répétant le nom de celle
Qu'aucun des deux ne trompa
Et leur sang rouge ruisselle
Même couleur même éclat
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Il coule il coule il se mêle
À la terre qu'il aime
Pour qu'à la saison nouvelle
Mûrisse un raisin muscat
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
L'un court et l'autre a des ailes
De Bretagne ou du Jura
Et framboise ou mirabelle
Le grillon rechantera
Dites flûte ou violoncelle
Le double amour qui brûla
L'alouette et l'hirondelle
La rose et le réséda

BAL : bulletin des amopaliens landais - AMOPA des LANDES.

Directeur de la publication : Michel BERTHET, président national AMOPA.

Rédacteur en chef : Bernard BROQUA, président section des Landes.

Rédaction-réalisation PAO : AMOPA des Landes.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Ne pas jeter sur la voie publique.